

CONTEXTE

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre aux salariés et cadres en entreprise d'avoir les outils et l'accompagnement pour analyser leur parcours professionnel et définir un projet professionnel ou de formation. Il nécessite d'avoir 2 ans d'ancienneté (minimum cinq ans entre 2 bilans de compétences).

Objectifs

De faire le point sur votre parcours professionnel, vos attentes et vos besoins par apport à celui-ci.

D'identifier les pistes professionnelles réalistes et réalisables pour vous.

Le bilan se déroule en 3 étapes :

Une 1ère étape d'exploration de votre parcours, de vos acquis, de vos points forts ainsi que de vos centres d'intérêt, de vos motivations, de vos valeurs, de vos compétences. Le but est d'identifier les possibilités professionnelles qui vous sont accessibles.

Une 2ème étape qui consiste en la définition du ou des projet(s).

Une 3ème étape de mise en forme du projet (plan d'action) avec une analyse des différentes étapes nécessaires à sa réalisation en le confrontant à vos contraintes professionnelles actuelles, mais aussi personnelles.

Habilitation

Habilitation GOLDEN



Durée :

24 heures au total avec intersessions (en fonction des contraintes de l'établissement)



Lieux

Dans les locaux de NOVE Concept



Public visé

Salariés et cadres en entreprise



Tarifs

Sur devis uniquement



Délais d'accès

3 semaines minimum, hors délai inhérent aux démarches administratives indépendantes de NOVE Concept



Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux et adaptation des moyens de la prestation

Modalités pédagogiques

Le bilan de compétences est une démarche individualisée, qui se déroule le plus souvent sur 7 à 8 séances (de 2 à 3 heures) sur une durée de 7 à 8 semaines pour un total de 24 heures. L'intégralité de la prestation de bilan de compétences est assurée par le même intervenant.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes et les outils seront adaptés à vos besoins et vos objectifs. La démarche consiste en des entretiens individuels durant lesquels il est prévu une alternance d'échanges et de travail personnel à l'aide de différents outils (outils d'aide à la réflexion, tests, recherche d'informations, ...).

Modalités d'évaluation

A l'issue du bilan de compétences, un questionnaire d'évaluation accessible via internet sera proposé au bilancé. Les résultats seront également transmis au commanditaire (ANFH)

Prérequis

Aucun.